

# ◆ CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX EPREUVES ◆

## Les divisions Excellence, Honneur et Promotion regroupent :

**Pour la division Excellence**, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires comportant au moins un joueur / joueuse classé au moins en 2<sup>ème</sup> série Promotion.

**Pour la division Honneur**, les compétitions ouvertes aux joueurs / joueuses licenciés à la FFB constituant des paires dont l'indice de valeur est au moins égal à 78 ou comportant au moins un joueur ou une joueuse classée en 2<sup>ème</sup> série à l'exclusion de ceux classés en 1<sup>ère</sup> série.

**Pour la division Promotion**, les compétitions ouvertes aux joueurs / joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, classés en 4<sup>ème</sup> série ou en 3<sup>ème</sup> série à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1<sup>ère</sup> série.

## PAR PAIRE

## PAR QUATRE

L'indice de valeur [IV] d'une paire est la somme des IV des deux joueurs ou joueuses composant la paire.

**En Open**, somme des IV des 4 joueurs les mieux classés.

**En Mixte**, IV des 2 dames les mieux classées et des 2 hommes les mieux classés.

### EXCELLENCE

Ouvert à tous à partir d'un joueur classé en 2<sup>èmes</sup> série Promotion (IV 60)

### EXCELLENCE

Ouvert à tous si au moins un joueur classé en 2<sup>èmes</sup> série Promotion (60).

### HONNEUR

Ouvert aux 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 2<sup>èmes</sup> séries avec un IV mini de 78 pour la paire (possibilité d'une 1<sup>ère</sup> série Trèfle ou Hors Quota si l'IV ne dépasse pas 120)

### HONNEUR

Ouvert aux 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 2<sup>èmes</sup> séries avec indice mini de 156. (possibilité de 1 seul joueur de 1<sup>ère</sup> série trèfle ou Hors Quota si l'IV ne dépasse pas 240).

### PROMOTION

Ouvert aux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries (ou 1 et un seul joueur 2<sup>ème</sup> série Trèfle ou Hors Quota et un 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> série si l'IV des 2 ne peut être supérieur à 76).

### PROMOTION

Ouvert aux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries (possibilité de max 2 joueurs classé en 2<sup>ème</sup> série trèfle ou Hors Quota si IV de l'équipe ne dépasse pas 152).

### ESPÉRANCE

Ouvert à tous *sauf aux joueurs de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> série.*

### ESPÉRANCE

Ouvert à tous *sauf aux joueurs de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> série.*

**Les paires souhaitant jouer dans la catégorie supérieure peuvent faire une demande auprès du Directeur des compétitions**